



.....

ÉTÉ 2022

.....

## L'EDITO DU MAIRE ...

Chers Administrés ,  
Vous aurez plaisir à découvrir dans ce nouveau numéro de notre « feuille de chou » de nombreuses informations liées à la vie communale de notre village.

Après une période de crise sanitaire qui a paru à chacun interminable, (confinement, pass-sanitaire ....), la vie de la commune reprend son cours presque normal tant au sein de la gestion communale qu'au sein des activités de nos nombreuses associations

La baisse des dotations de l'État ainsi que celle des subventions contraignent le Conseil Municipal à concilier gestion financière prudente et continuité de développement du village tout en préservant une stabilité de la part communale des impôts.

Deux grands projets ont été réalisés :

Remplacement de l'éclairage public vieillissant par un éclairage aux leds permettant à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des besoins.

Garante de la sécurité des habitations et de la population, notre commune a dû mettre en place une défense incendie conforme aux obligations légales. Le conseil Municipal a mené une longue réflexion avec l'aide de spécialistes afin d'allier efficacité des différentes techniques avec coût financier à supporter par la commune.

Nos associations, elles aussi reprennent leurs activités. Elles participent au maintien et au renforcement du lien social dans notre village et pour certaines bien au-delà C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé de leur apporter son soutien en renouvelant leurs subventions.

Un nouveau bravo et grand merci à l'équipe de rédaction pour leur engagement et leur excellent travail.

Le Maire

Jacques Binet.

## LA MAIRIE S'AGRANDIT

Les habitants peuvent, depuis mi-juin, profiter d'une mairie plus spacieuse et fonctionnelle.

En effet, l'ancienne salle de classe a été totalement réhabilitée afin d'en faire une salle de Conseil et des Mariages.

L'ancien bureau de la secrétaire, transféré dans la pièce principale, permet déjà d'accueillir les habitants dans de bien meilleures conditions.

Enfin, le bureau du Maire et des Adjointes, pourra servir d'espace d'entrée pour les mariages.



Un massif de fleurs basses a été créé à cet effet afin de réaliser des photos en continuité, avec vue sur la grande salle des mariages.



Votre nouvelle salle des mariages,  
inaugurée le samedi 25 juin lors du  
mariage de notre conseillère municipale  
Emilie LEREFAIT avec Gérald MURER

.....

# FLEURISSEMENT DU VILLAGE



Comme chacun a pu le constater, la municipalité poursuit ses efforts sur le fleurissement du village.

Après les bacs suspendus sur la place principale, les parterres aux entrées du village et aux carrefours, la réalisation de la « place de l'ortie » (entretenu soigneusement par Paul) et le fleurissement de la Mairie (jardinières et massifs). 10 Jardinières ont été installées sur le mur du cimetière.

Une jachère fleurie de 50 mètres, derrière le musée du sabot, complète enfin cet ensemble de réalisations.

D'autres plantations sont d'ores et déjà prévues pour l'année prochaine.

Jean-Luc, notre agent municipal, baptisé de ce fait « jardinier principal », entretient avec soin et minutie tous ces massifs.

La commune souhaite s'inscrire dans les années qui viennent au concours des « villages fleuris ».

Pour cela, il serait souhaitable que chacun s'associe en plantant quelques fleurs en bord de route, devant sa clôture, en suspension aux fenêtres .... Les couleurs vives doivent être privilégiées ... dans la mesure du possible !

Merci à tous



# PLAN DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

La commune s'était engagée à élaborer un plan de défense incendie

Ainsi, une citerne enterrée de 30 m<sup>3</sup> a été mise en place rue de la Mare Plate et une bache d'un contenu de 30 m<sup>3</sup> également est installée à l'angle de la rue des Broches et du chemin de la Carrière.

Ce dispositif complète un ensemble de 4 bouches à incendie déjà posées et 2 qui restent à installer (rue du Château et rue de la Mare Godard).

La commune sera donc totalement aux normes pour la fin de l'année.

En outre, nous vous informons qu'en raison des nombreuses fuites constatées ces derniers temps, la canalisation d'eau route de Routot sera changée en Septembre.



## CONCOURS PHOTOS

Le 17 juin dernier a été l'occasion de se réunir, avant les vacances d'été, autour d'un repas convivial.

Une bonne ambiance champêtre comme on les aime...

Nous en avons profité pour convier les participants à notre concours photos ayant pour thème « Notre village au printemps ». Ce concours était ouvert à tous les habitants de la commune.

Nous avons eu le plaisir de décerner le 1<sup>er</sup> prix à India Lavoine.

Et il n'y a pas eu de perdants, tous les photographes ont reçu un prix pour les remercier de leur participation.

Les photos des 3 premiers lauréats seront visibles à notre prochaine exposition qui aura lieu le 2 octobre prochain.

Notre club photo IMAGE 27 est ouvert à tous, initié(e)s et non initié(e)s.

Pour nous contacter clubi-  
image27lhr@gmail.com



# VILLAGE TRANQUILLE

Suite à la réunion-débat organisée avec la Gendarmerie, il va être mis en place un dispositif de veille permanente concernant la prévention des vols et cambriolages. Cette opération sera encadrée par des habitants volontaires. 4 personnes se sont proposées.



Réparties par ilots, elles bénéficieront d'une formation et d'un lien privilégié avec la Gendarmerie.

Rappelons qu'il s'agit d'un dispositif de prévention, même si notre village est relativement épargné pour l'instant.

La convention a été préparée et signée par M. Le Maire, puis envoyée au Préfet pour signature. Nous attendons le retour qui ne saurait tarder.

A l'issue, le village sera classé « Village citoyen » et des pancartes seront apposées à chacune de ses entrées.

## LE VILLAGE AU COEUR D'UN LIVRE

La municipalité a décidé d'aider et de participer à la création d'un livre de promotion du village.

Le club photos « Image 27 » participe à cette publication.

Ce livre alternera photographies et petits textes poétiques.

Intitulé « **LA HAYE DE ROUTOT, LES CHEMINS DU RÊVE** », cet ouvrage comportera plusieurs chapitres dont un consacré aux hayons-routotois.

A ce titre, il est proposé de réaliser une photo de groupe inédite, de l'ensemble des habitants du village. Prise par vue aérienne à l'aide d'un drone ou d'une nacelle, cette séance aura lieu ce vendredi, 1er Juillet 2022 à 18h30 sur la place du village, devant la Salle des Associations.

**Pour cela, il est donc nécessaire que l'ensemble des habitants soit présent. Afin d'organiser au mieux cette photo de groupe, il est souhaitable de confirmer votre présence en téléphonant au 02.32.20.89.66 ou 06.69.33.21.28, ou par e-mail :**

**[mairiehayederoutot@gmail.com](mailto:mairiehayederoutot@gmail.com)**

Vous avez reçu à cette occasion un premier courrier, **il manque encore certaines réponses.**

Merci de faire le nécessaire, cette séance photo ne prendra qu'une demi-heure

Cette démarche atypique et inhabituelle permettra de se retrouver tous ensemble pour un moment de joie et de partage.

Un pot, offert par la municipalité, clôturera ces instants rares et jamais vécus.

**Merci d'avance de votre participation !**

